C. LES ANCRAGES ET PARTENARIATS

L'école est fortement intégrée dans son environnement local, national, européen et international ; elle est pleinement consciente que cette ouverture sur l'extérieur est une dimension fondamentale qui lui permet d'accomplir ses missions avec qualité ; elle tisse des partenariats avec des établissements homologues et avec ses parties prenantes, en particulier les entreprises et les collectivités.

Les partenariats d'INP-AgroToulouse lui permettent d'avoir des ancrages locaux, nationaux et européens, sur différentes thématiques et compétences, tous agissant sur la qualité et le rayonnement de la formation, la recherche et l'innovation proposés par l'Ecole. Ces partenariats sont créés et pérennisés au sein d'un service dédié (communication et partenariat), en collaboration avec les directives stratégiques de la Direction de l'École en accord avec celles de Toulouse INP. Ils prennent la forme d'actions d'amélioration de la formation, de mise à disposition ou d'échange de locaux et d'expertises, et de tout autres types de conventions de services réciproques notamment de participation aux instances décisionnelles.

C.1 Ancrage territorial

L'école tisse des relations durables et mutuellement profitables avec les entreprises, les collectivités et les acteurs régionaux et locaux de la formation, de la recherche, de l'innovation, de la création d'entreprise et du milieu socio-économique.

L'école développe des relations avec les lycées et les collèges de son bassin géographique dans le but de faire naître et de conforter les vocations pour les formations d'ingénieur et de lever les inhibitions.

Ces relations contribuent à développer la diversité sociale et l'équilibre des profils dans l'ensemble de ses filières ingénieur.

INP-AgroToulouse a développé de nombreux partenariats avec les acteurs locaux et régionaux à la fois pour l'enseignement, la recherche et l'innovation (*voir chapitres A.2.2. Politique de site et A.4.2. Politique de recherche*). Les enseignants chercheurs affectés à l'INP-AgroToulouse sont rattachés à des UMR qui permettent des collaborations étroites avec les tutelles publiques et institutionnelles (Toulouse INP, UT, CNRS, INRAE, ENSFEA, ENVT, …) et privés (Agropolis International, Carnot 3BCAR, …) présentes sur le site toulousain. Par exemple, INP-AgroToulouse porte plusieurs formations qui sont partagées avec des établissements toulousains (UT, UT2J, INSA, …). Les collaborations avec les entreprises concernent aussi l'accueil des élèves lors des différents stages (*voir chapitre C.2. Partenariat avec l'Entreprise*). Nous hébergeons également dans nos locaux des entreprises de valeur comme le CEN Occitanie, Adict Solution ou Bois Valor permettant de faciliter les collaborations pour les enseignants chercheurs et UMR.

Ces partenariats ont une valeur territoriale locale forte. INP-AgroToulouse est en effet implantée sur le site géographique de l'Agrobiopôle de Toulouse-Auzeville, au sud-est de Toulouse, qui accueille non seulement des établissements de formation et de recherche (INRAE, ENSFEA, EPLEFPA d'Auzeville, …), mais également des organismes de transfert vers le monde professionnel dédié aux agro-ressources, aux agro-industries et aux agrobiosciences (Pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation, Maison de la Coopération de de l'Alimentation, Chambres d'Agriculture d'Occitanie, Fédération des CUMA d'Occitanie, Micropep, …) avec qui elle entretient des liens structurants (formations, recherche, innovation tiers-lieu, …), à l'origine de la formation du CAT (*voir chapitre A.2.2. Politique de site*). Cette situation, bénéfique pour l'École, lui permet de développer de nombreux échanges avec des

organismes de formation ou d'accompagnement, et des acteurs de la recherche de la R&D et du monde socio-économique.

Cet ancrage territorial permet des actions de sensibilisation à travers notamment l'association GreenSat qui travaille avec les écoles d'Auzeville sur des initiations au semis et à la plantation dans le potager de l'école pour les élèves de primaire 3 fois par an. GreenSat anime en parallèle des ateliers autour de l'alimentation. INP-AgroToulouse encourage ses étudiants à revenir vers leurs collège, lycée et classe préparatoire respectifs pour parler de la formation, des voies d'admission, et des métiers, débouchés. Chaque année, c'est environ 15 visites d'établissements qui sont soutenus par l'École à travers l'organisation logistique et la fourniture de supports de communication. A l'inverse, l'École accueille chaque année des étudiants de lycées, prépa, brevet technique supérieur (BTS) et bachelors universitaires de technologie (BUT) qui viennent assister à différents colloques organisés par des élèves et/ou les enseignants-chercheurs permettant aussi de découvrir l'école et sa formation d'ingénieur.

Un certain nombre d'actions sont aussi mutualisées au niveau de l'établissement Toulouse INP. C'est le cas des programmes permettant la diversité sociale et l'équilibre des profils comme les Cordées de la réussite avec le programme « Rêves d'avenir » destiné aux collégiens et lycéens issus de milieux sociaux modestes, d'ACORDA pour nouer des liens entre l'enseignement professionnel et le supérieur, de VIASUP proposant des classes passerelles pour inclure les bacheliers des Cordées de la réussite au supérieur et d'INGE+ destiné aux classes diplômantes du BTS. Les boursiers représentent entre 30 et 40% des élèves chaque année.

Au niveau des actions concernant spécifiquement INP-AgroToulouse, nous pouvons citer :

- Chaque année sont organisés des visites du campus, laboratoire, ... pour un ou plusieurs groupes de collégiens et lycéens participant à notre cordée.

- Projet « Développement durable » avec le collège Robert Roger (Rieumes) : environ 20-25 collégiens impliqués avec 4-5 élèves d'INP-AgroToulouse sur des projets autour de l'amélioration du cadre de vie au collège en travaillant sur différentes problématiques remontés par les collégiens (construction d'un composteur, organisation d'une collecte des déchets verts de la cantine, ateliers plantations, recyclage et récupération, réflexion à la création d'un club « développement durable » au collège, ...).

- Projet « Développement durable » avec le collège de Rosa Parks (Nord de Toulouse) : collégiens de 4ème et des élèves de l'Ecole autour de l'animation de la Fresque du climat, découvertes des filières développement durable à INP-AgroToulouse, ateliers plantations, fresque murale végétale, ...

- Animation de la fresque du climat au lycée professionnel Roland Garros (Nord de Toulouse).

Éléments de preuve :

Actions en faveur de la diversité

C.2 Partenariats avec l'entreprise

L'école tisse des relations durables et mutuellement profitables avec les entreprises. Elle associe à sa gouvernance et à son fonctionnement des personnalités issues du milieu socio-économique.

L'école est fondamentalement à l'écoute de son environnement socio-économique, notamment pour l'élaboration des projets de formations et fait coïncider son évolution avec les changements prévisionnels de cet environnement.

Des professionnels en exercice dans des entreprises sont impliqués dans l'ingénierie de formation et la mise en œuvre de l'enseignement.

L'école entretient des liens avec les entreprises de toute taille.

Les activités de recherche et d'innovation de l'école permettent l'obtention de contrats avec des entreprises.

INP-AgroToulouse intègre des membres du tissu socio-économique dans sa gouvernance par des sièges dédiés au CE pour les entreprises, les acteurs publics ainsi que pour ses anciens élèves par l'association des AgroToulousains. Des personnalités choisies du monde socio-économique sont constitutives du CEVE et du conseil de perfectionnement. Ces instances définissent et veillent aux bonnes orientations des enseignements et de leur qualité (*voir chapitre A.3.1 Instances d'administration*).

Afin de développer son tissu socio-économique, INP-AgroToulouse est chaque année représentée sur un stand dédié aux salons professionnels régionaux et nationaux (Salon International de l'Agriculture, REGAL, Cycl'eau, Vin et Terroirs, FIRA, …). En parallèle, l'Ecole organise chaque année son forum des entreprises. Il rassemble en moyenne 65 entreprises, tant publiques que privées, provenant principalement de la région mais de divers secteurs d'activités. Ces entreprises ont chacune leur espace, et accueillent toute la journée des élèves de 2ème et 3ème année en recherche de stage, d'alternance, ou simplement de contact pour enrichir leurs réseaux professionnels. Le forum est également ouvert aux jeunes diplômés d'INP-AgroToulouse en recherche de leur premier emploi. L'Ecole y organise des tables rondes d'anciens élèves en poste, afin de présenter les débouchés aux élèves. Ces tables rondes sont l'occasion de renforcer les liens entre l'INP-AgroToulouse et les entreprises dans lesquelles travaillent ses anciens élèves.

En termes de formation continue, INP-AgroToulouse a proposé de 2020 à 2024 des formations qualifiantes à 49 entreprises et dispensé 15 Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) reconnaissant l'expertise de nos enseignants-chercheurs. INP-AgroToulouse a diplômé de 2020 à 2024, 7 personnes en Diplômes des Hautes Etudes Technologiques (DHET), et 110 en contrat de professionnalisation (hors élèves en cursus ingénieur 3ème année). L'Ecole permet à ses élèves de suivre la formation en apprentissage sur les 3 années du cursus. Ces apprentis permettent de créer du lien avec les entreprises des secteurs d'activités choisis par les élèves. L'apprentissage à l'INP-AgroToulouse c'est 73 entreprises d'accueil en 2019, 71 en 2020, 73 en 2021, 74 en 2022, 83 en 2023 et 83 en 2024.

Les entreprises sont pleinement investies dans la formation par la collaboration sur les projets partenariaux de l'UE P-PART (plus de 70 projets depuis 2020). Les entreprises commanditent une mission effectuée par les élèves, accompagnés par un enseignant. C'est en moyenne 215h par élève passées à ce travail, autant d'heures à pérenniser les partenariats. Dans le même esprit, des projets fil rouges sont proposés par des entreprises dans le cadre des spécialisations de 3ème année. Régulièrement, des colloques sont organisés par les élèves, qui mobilise plusieurs partenaires professionnels (instituts techniques, chambres d'agriculture, …). De plus l'APECITA (spécialiste de l'emploi en agriculture, agroalimentaire et environnement) intervient dans la formation des élèves en leur présentant des métiers, en leur faisant découvrir des entreprises et en les aidant à préparer leur candidature pour les différents stages et premiers emplois.

Les nombreux intervenants externes (vacataires ou bénévoles) issus de différentes entreprises du tissu socio-économique apportent une formation professionnalisante en présentant des cas concrets dans les différentes formations, leurs métiers et leurs secteurs d'activités (*voir chapitre D.3.4 Equipe pédagogique*).

Les partenariats passent aussi par la recherche. L'INP-AgroToulouse héberge 4 chaires : AXA Ecologie fonctionnelle des montagnes dont l'objectif est d'étudier pendant 5 ans les effets du changement climatique sur les écosystèmes de montagne, la chaire GERMA (en contrat avec VIVESCIA, EURALIS et TERRENA) qui a pour vocation d'étudier les sciences humaines et sociales dédiées aux nouvelles formes d'organisation économique et sociale de la production agricole, la chaire CEN Occitanie qui allie les compétences du CEN et de l'INP-AgroToulouse sur la grande thématique de la préservation de la biodiversité, et la chaire IN'FAAQT (avec l'Institut Agro Montpellier, l'EI Purpan et l'IRQUALIM) dédiée aux démarches de qualification des produits agro-alimentaires mobilisant l'amont des filières. Les activités de recherche et d'innovation de l'Ecole permettent l'obtention de nombreux contrats et de bourses Cifre avec des entreprises très diverses (CEN Occitanie, EDF, Euralis, Ovalie Innovation, …).

Afin de favoriser et fidéliser ses relations avec ses partenaires, l'INP-AgroToulouse leur adresse à raison de 4 fois par an une newsletter. Celle-ci a pour objectif de les informer des activités de l'École, des événements et temps forts.

Éléments de preuve :

Conventions avec les entreprises (Chaires, programme cadre, CIFRE…)

C.3 Politique d'innovation et d'entrepreneuriat

L'école a une stratégie clairement identifiée dans les domaines de l'innovation, de la valorisation et du transfert des résultats de la recherche ainsi que dans celui de l'entrepreneuriat.

L'école participe à des opérations de sensibilisation à l'innovation, au transfert de technologies et à l'entrepreneuriat en synergie avec les structures spécialisées et les dispositifs dédiés (PEPITE, incubateurs, centres d'innovation, ...).

L'école contribue par ses activités pédagogiques et de recherche à la création de projets, de produits ou services, d'activités et d'entreprises innovants, en particulier pour apporter des solutions aux problématiques posées par les transitions. Elle accorde une attention particulière à la prise en compte des usages et de leurs impacts.

L'école possède ou partage les structures adéquates pour réaliser ces activités.

L'école associe à ces activités l'ensemble de son corps enseignant et de ses élèves.

INP-AgroToulouse héberge et soutient l'association ATC (AgroToulouse Consulting) encadrée par la CNJE, dans la réalisation de ses missions en tant que junior-entreprise pour encourager les élèves à réaliser des missions pour des entreprises du secteur.

Le secteur de l'innovation est pleinement représenté par l'adhésion historique au pôle de compétitivité Agri-Sud-Ouest Innovation (ASOI), la participation au consortium Toulouse Tech Grandes Ecoles qui réunit 19 établissements pluridisciplinaires de la région, et qui a pour vocation de rendre lisibles les actions et formations de l'enseignement supérieur afin d'attirer dans la région.

Toulouse INP fait partie des 29 pôles étudiants pour l'Innovation, le Transfert et l'Entreprenariat ou PEPITE sur le territoire français. Ainsi, l'Ecole peut soutenir ses élèves par la possibilité de bénéficier du statut d'étudiant-entrepreneur. En 2020, 2 élèves ont bénéficié du statut, 5 en 2021, 1 en 2022, 0 en 2023, 6 en 2024, et 10 en 2025. L'Ecole compte entre 2020 et 2024 trois lauréats nationaux du

concours PEPITE ECRIN ainsi que plusieurs lauréats régionaux, ou encore le premier prix du concours CRECE Occitanie (2024).

L'objectif stratégique étant alors de promouvoir l'entrepreneuriat comme une voie d'avenir professionnel, des présentations en séances plénières sont réalisées chaque année auprès de l'ensemble des élèves et un stand dédié à l'entrepreneuriat a été mis en place lors du Forum Carrière de l'Ecole. Durant les différents confinements dus à la crise de la Covid-19 et à la cyberattaque de l'Etablissement, l'entrepreneuriat étudiant n'a pas été une priorité pour l'Ecole qui a cependant conservé sur cette période les dispositifs existants à savoir le maintien du Statut National Etudiant Entrepreneur (SNEE) et du tutorat des élèves titulaire du statut ainsi qu'un accompagnement des élèves pour le passage du double diplôme (Diplôme Etudiant Entrepreneur) en collaboration avec le dispositif PEPITE ECRIN de la COMUE de Toulouse.

L'entreprenariat a été relancé en 2024 avec la restructuration du service. Un *alumni* entrepreneur, lauréat national 2022, a été recruté et trois référents thématique (en agroalimentaire, agronomie et agro-management) ont été identifiés pour accompagner les élèves en plus de l'accompagnement du dispositif PEPITE ECRIN. Un module de formation en 2ème année a été mis en place pour faire s'essayer à l'entrepreneuriat l'ensemble des élèves ce qui a permis de passer de 3 à 4 projets accompagnés par an à plus de 10 en 2024.

Un accent particulier a été donné à l'accompagnement des étudiants sous statut apprenti qui ont souhaité avoir également le statut étudiant-entrepreneur et qui bénéficient à ce titre d'un accompagnement personnalisé et adapté à leur alternance. De plus, le pôle de compétitivité ASOI a accompagné des étudiants-entrepreneurs de l'Ecole dans le portage de projets innovants.

Un accompagnement plus spécifique des doctorants doit être mis en place pour sensibiliser et accompagner ces étudiants à l'entrepreneuriat centré autour de la création de projet en lien avec leurs sujets de recherche. Une présentation des dispositifs d'accompagnement des doctorants est prévue en partenariat avec le PEPITE-ECRAIN pour la rentrée universitaire 2025. Certains sont dans une démarche de création d'entreprises qui pourraient être hébergées à l'Ecole.

Afin d'accompagner, les étudiants et les enseignants chercheurs entrepreneurs l'INP-AgroToulouse met à disposition une halle technologique. Elle est aujourd'hui, principalement utilisée par les UMR, mais aussi par tous les élèves lors de leurs UE projets sur les 3 années de formation. L'Ecole a démarré la construction d'une cuisine pédagogique sur le campus afin d'améliorer les travaux pratiques, et de proposer aux étudiants et les enseignants chercheurs entrepreneurs de pouvoir tester leurs procédés.

Éléments de preuve :

Brevets, licences logicielles et marques déposées

C.4 Partenariats et réseaux nationaux

L'école se tient informée et se préoccupe de sa reconnaissance au niveau national. Elle établit des coopérations ou des relations à ce niveau.

L'école participe activement aux réseaux nationaux qui concernent ses différents domaines d'activité.

INP-AgroToulouse est représentée dans les principaux classements nationaux et internationaux, elle répond à des enquêtes et soigne attentivement l'image qu'elle renvoie (classement DAUR, l'Étudiant,

Figaro Étudiant école post-prépa, Figaro Étudiant école en biologie, L'Usine nouvelle, Change Now des Echos START, Diplomeo, …).

L'École fait partie inhérente de différents réseaux la plaçant à l'avant des décisions la concernant. C'est le cas d'Agropolis International et de l'Alliance Agreenium (respectivement, réseau régional et national des établissements d'enseignement supérieur en science du vivant). Ce réseau lui permet d'être pleinement en collaboration avec les autres Écoles d'agronomie rattachées au MASA. C'est aussi le cas du réseau du Groupe des INP, renforçant son attachement à la pluridisciplinarité dans l'enseignement aux transitions notamment. L'École bénéficie des réseaux nationaux en tant que membre de la CDESA, de la CEDFI et de la CGE (*voir chapitre A.2.2 Politique de site*).

Éléments de preuve :

Liste et contenu des accords avec les partenaires signés par l'école

C.5 Partenariats internationaux

L'école est intégrée au sein de réseaux européens et internationaux d'enseignement et de recherche composés d'établissements de niveau équivalent (y compris les universités européennes), dans le but d'échanger dans le domaine de la formation, de collaborer dans le domaine de la recherche, d'établir des partenariats industriels et d'être soutenue et reconnue (labellisation) ainsi que dans une perspective d'amélioration et d'enrichissement mutuel.

L'école met en place une politique incitatrice pour favoriser la mobilité entrante et sortante des enseignants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs et techniques.

Les partenariats doivent être établis avec des établissements délivrant, dans le champ des sciences de l'ingénieur, un diplôme de grade équivalent (master), reconnu par les autorités compétentes.

Les relations scientifiques et académiques tissées à l'échelle européenne et internationale ont un impact sur la pédagogie et les programmes de formation.

Dans une perspective d'internationalisation des cursus et dans le cadre d'accords, l'école développe des possibilités de mobilité internationale pour les élèves et les personnels, des cursus bi-diplômants et des cursus conjoints, tout en veillant à en maîtriser les impacts environnementaux.

L'école met en œuvre des actions, pour organiser et améliorer l'accueil des étudiants internationaux, par exemple, elle participe à des programmes reconnus par des labels comme « Bienvenue en France » attribué par Campus France.

L'école évalue régulièrement les accords en cours.

De concert avec son Etablissement, INP-AgroToulouse a développé une stratégie internationale dynamique et ambitieuse qui se décline sur trois axes :

- L'internationalisation des étudiants et des équipes ;
- L'internationalisation des formations et des recherches ;
- Le renforcement du rayonnement et de l'attractivité.

Cette stratégie implique la présence de l'École dans plusieurs réseaux européens et internationaux. Par exemple, par l'Alliance Agreenium, l'École bénéficie des programmes de recrutement d'étudiants à l'international au Sénégal (AgreenMob) ou en Tunisie (INAT). L'École a établi plusieurs accords

d'échanges avec des universités sud-américaines dans le cadre des programmes Brafagri, Arfagri, Brafitec, et Mexfitec. Au titre de Toulouse INP, certains enseignants participent activement dans le réseau UNIVERSEH (Alliance d'Université Européennes ERASMUS+). Enfin les responsables des Relations Internationales de l'Ecole assurent une présence régulière de l'École dans les événements organisés par les réseaux IROICA (European network of international relations officers at Higher Education Institutions in agricultural and related sciences) et EAIE (European association for international education). Cette présence dans les réseaux constitue un pré-requis pour la concrétisation de plus de quatre-vingts accords inter-universitaires permettant l'échange d'étudiants dans le cadre de mobilités sortantes. L'Ecole est partenaire de 7 doubles diplômes au titre de notre diplôme d'ingénieurs agronome.

L'Alliance Agreenium gère pour ses membres deux programmes ERASMUS+ : l'un soutient des mobilités internationales, prioritairement en Europe, de doctorants participants à l'École Internationale de Recherche d'Agreenium (EIR-A). L'autre vise à aider financièrement les lauréats d'Agreenmob et des élèves sénégalais venant étudier dans le cadre d'un double diplôme, mais aussi à encourager les échanges scientifiques entre La France et le Sénégal.

Pour renforcer l'accueil en mobilité entrante, Toulouse INP bénéficie du label Bienvenue en France** (dernier audit en 2024). Des actions ERASMUS+ KA171 ont facilité l'accueil d'étudiants en échange. Enfin Il y a eu depuis 2022 un enrichissement de l'offre en UE en anglais dans la formation ingénieur, en particulier sur le semestre 8, ce qui a permis la formalisation d'un Spring Semester proposé aux étudiants en échange.

Les élèves partant en mobilité (semestre d'études ou stages) ou accueillis à l'École peuvent recevoir des bourses de mobilité pour les élèves boursiers et non boursiers. Pour les apprentis, ils peuvent bénéficier de bourses de MidiSup et de la région. Ils font l'objet d'enquêtes, ce qui permet d'émettre des recommandations sur la qualité des partenariats académiques ou de difficultés éventuelles sur certaines destinations.

Afin de soutenir l'internationalisation de ses équipes et de ses activités, Toulouse INP propose un soutien financier à ses enseignants-chercheurs et à l'accueil de Professeurs visiteurs à travers le dispositif de financement Émergences, Transversalités, International (ETI).

L'accueil de professeurs internationaux (plus de 20 depuis 2020) ainsi que le soutien à la mobilité sortante de nos enseignants chercheurs (plus de 15 mobilités depuis 2020) est complété par la participation à différents actions ERASMUS + (KA131, KA 171, KA2) et aux programmes internationaux Brafagri, Arfagri, Adesfa et Universeh.

Au-delà de la dimension de flux de personnes, il est important de souligner que certains programmes se traduisent dans les actions de formation (exemple : les livrables des actions KA2 RALDE et TOXLEARN ; reconnaissance de l'engagement des personnels dans les actions de mobilité à travers le projet KA2 Erasmus mené par les services RH et RI de Toulouse INP ; …).

Éléments de preuve :

Flux (entrant et sortant) du corps enseignant et des personnels administratifs et techniques

Liste et contenu des accords internationaux signés par l'école